MÉMENTO 2015

DONNÉES STATISTIQUES ET ÉCONOMIQUES 2014

QUELQUES PRÉCISIONS...

→ Ce mémento ne traite que des indications géographiques, c'est-à-dire les Appellations d'origine contrôlée / Appellations d'origine protégée et les Indications géographiques protégées. Les données chiffrées de 2014 ne concernent pas les autres signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) (Label Rouge, Agriculture Biologique, Spécialité traditionnelle garantie).

→ La règle d'attribution des produits à la région Rhône-Alpes est précisée en dernière page de ce mémento.

PRODUITS LAITIERS 2
VINS ET EAUX-DE-VIE 3
FRUITS ET LÉGUMES 4
VIANDE 5
OLIVES ET AUTRES IG 6
LISTE DES IG EN RHÔNE-ALPES 7
INFORMATIONS 8

OBSERVATOIRE DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN RHÔNE-ALPES

En Rhône-Alpes, 37 % des exploitations agricoles sont engagées dans un signe ou une démarche de qualité (hors bio). Cela permet le plus souvent le maintien d'activité en zones rurales et la création de valeur, c'est pourquoi le développement de ces démarches fait l'objet d'une attention particulière dans les politiques agricoles régionale et européenne.

Ce mémento a pour objectif d'apporter des éclairages en réponse à la question suivante : « En quoi les produits sous indication géographique contribuent-ils à l'économie agricole rhônalpine ? ». Cette publication, réalisée par la Chambre régionale d'agriculture de Rhône-Alpes en partenariat avec l'INAO et la DRAAF Rhône-Alpes, se concentre sur les Indications géographiques, c'est à dire les AOC, AOP et IGP.

NOMBRE D'INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN RHÔNE-ALPES EN 2014

83 PRODUITS SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE

VINS ET EAUX-DE-VIE
- AOC-AOP VITICOLES 35
- IGP VITICOLES 10
- IG EAUX-DE-VIE 4

OLIVES / AUTRES IG
- AOC-AOP OLÉICOLES 2
- AOC-AOP HUILE ESSENTIELLE 1
- IGP CÉRÉALES 2
- IGP PROD. AGRO-ALIM. 1

PRODUITS LAITIERS
- AOC-AOP FROMAGES 10
- IGP FROMAGES 3
- AOC-AOP BEURRE 1
- AOC-AOP CRÈME 1

FRUITS ET LÉGUMES
- AOC-AOP FRUITS 2
- IGP FRUITS 1
- IGP LÉGUMES 1

VIANDES ET VOLAILLES
- AOC-AOP VIANDE 3
- IGP VOLAILLES 4
- IGP PROD. CARNÉS 2

VOLUMES COMMERCIALISÉS DE PRODUITS SOUS IG EN RHÔNE-ALPES

Le vin et les produits laitiers, des filières fortement engagées.

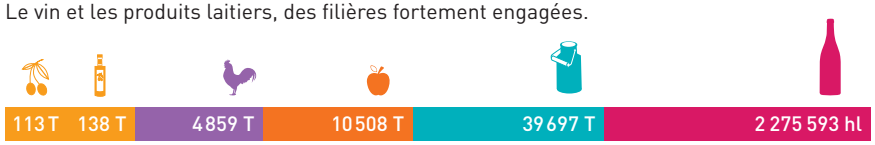

CONTRIBUTION DES PRODUITS SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE ET FRANÇAISE

29 % des exploitations rhônalpines sont habilitées pour produire sous IG soit 10 366.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS IG EN RHÔNE-ALPES

Hors vins : 424, 6 millions d'€ / Vin compris : 947, 5 m. d'€

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS IG

Hors vins

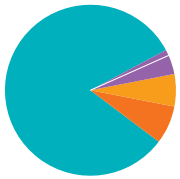

Viande et charcuterie : 4 963 562 €
Volaille : 15 993 900 €
Olives et autres IG : 25 152 370 €
Fruits & légumes : 31 165 510 €
Produits laitiers : 347 327 651 €

POSITIONNEMENT DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES PAR RAPPORT AU NATIONAL

9 % des exploitations habilitées à produire sous IG en France se situent en Rhône-Alpes. Cette proportion s'élève à 10,6 % (5200 exploitations) hors filière vin.

424 602 993 € de chiffre d'affaires sont réalisés par les produits sous IG rhônalpins soit 9,8 % du chiffre d'affaires national des produits sous IG en France (hors vins).

IG : INDICATION(S) GÉOGRAPHIQUE(S)
AOP : APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE
AOC : APPELLATION D'ORIGINE CONTROLÉE
IGP : INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

Cette publication est issue d'un travail partenarial entre :

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

INAO INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

FILIÈRE PRODUITS LAITIERS

→ Pour le calcul des volumes et chiffres d'affaires totaux de produits laitiers sous AOP et IGP de Rhône-Alpes, le Comté a été ajouté au *prorata* de son nombre d'opérateurs habilités (soit 3,8 %) en Rhône-Alpes.

→ Pour le calcul du volume régional laitier (enquête annuelle laitière), seuls les fromages affinés ont été retenus. Cela exclut les fromages fondus et fromages frais. Cependant, cette enquête ne permet pas d'avoir les productions fermières, c'est-à-dire les fromages produits et vendus à la ferme.

→ Le volume de fromage rhônalpin commercialisé sous IG correspond à la somme du volume issu des entreprises agroalimentaires et du volume issu des transformateurs fermiers.

MÉMENTO 2015 1
PRODUITS LAITIERS 2
VINS ET EAUX-DE-VIE 3
FRUITS ET LÉGUMES 4
VIANDE 5
OLIVES ET AUTRES IG 6
LISTE DES IG EN RHÔNE-ALPES 7
INFORMATIONS 8

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS LAITIERS SOUS IG

15 PRODUITS SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE

- **10** FROMAGE DE VACHE — 7 AOC / AOP, 3 IGP
- **3** FROMAGE DE CHÈVRE — AOC / AOP
- **1** BEURRE — AOC / AOP
- **1** CRÈME — AOC / AOP

TOTAL : 12 AOC / AOP + 3 IGP

VOLUME COMMERCIALISÉ SOUS IG (DONT VOLUMES FERMIERS)

En tonnes pour l'année 2014

CHEVROTIN I AOC AOP I	74 T	(74)
RIGOTTE DE CONDRIEU I AOC AOP I	86 T	(22)
BLEU DU VERCORS-SASSENAGE I AOC AOP I	308 T	
PICODON I AOC AOP I	470 T	(120)
BLEU DE GEX HAUT-JURA I AOC AOP I	470 T	
FOURME DE MONTBRISON I AOC AOP I	533 T	(7)
TOME DES BAUGES I AOC AOP I	906 T	(120)
SAINT-MARCELLIN I IGP I	2 600 T	
EMMENTAL DE SAVOIE I IGP I	2 667 T	
ABONDANCE I AOC AOP I	2 823 T	(777)
BEAUFORT I AOC AOP I	5 004 T	
TOMME DE SAVOIE I IGP I	6 555 T	(533)
REBLOCHON DE SAVOIE I AOC AOP I	15 140 T	(2035)
TOTAL	40 337 T	(3688)

CRÈME DE BRESSE I AOP — 428 T

BEURRE DE BRESSE I AOP — 212 T

Les fromages de Savoie représentent à eux-seuls **33 169 Tonnes commercialisées** soit plus de **82 % du volume de produits laitiers commercialisés sous indication géographique**.

CONTRIBUTION DES PRODUITS LAITIERS SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE

25 % des exploitations agricoles ayant des vaches laitières en Rhône-Alpes sont habilitées pour produire des produits laitiers sous indication géographique. Cela représente **2 201 exploitations** agricoles. Par ailleurs, **523 opérateurs de transformation** sont habilités dont : **69 affineurs laitiers**, **351 transformateurs à la ferme**, **103 transformateurs en laiterie**.

39 697 Tonnes DE FROMAGE COMMERCIALISÉ SOUS IG

347 327 651 € CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL DES PRODUITS SOUS IG

51 % des fromages COMMERCIALISÉS EN RHÔNE-ALPES

Données 2014

POIDS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES EN FRANCE

Dans la filière laitière nationale sous indication géographique, Rhône-Alpes représente :

- **11 %** des exploitations agricoles habilitées
- **18 %** du chiffre d'affaires réalisé
- **16 %** du volume commercialisé

- **22 601 Tonnes** — VACHE PÂTE PRESSÉE NON CUITE
- **12 555 Tonnes** — VACHE PÂTE PRESSÉE CUITE
- **2 622 Tonnes** — VACHE PÂTE PERSILLÉE
- **2 600 Tonnes** — VACHE PÂTE MOLLE
- **630 Tonnes** — CHÈVRE

FILIÈRE

VINS ET EAUX-DE-VIE

→ Les volumes sont des données à la production (et non à la première commercialisation).

→ Les chiffres d'affaires des vins correspondent à la vente finale (vente au consommateur).

→ L'AOC AOP Saint Amour a été prise en compte dans les totaux bien que moins de 19 % des opérateurs se trouvent en Rhône-Alpes.

→ Pour les IG, seuls les volumes déclarés en Rhône-Alpes ont été comptabilisés (déclaration de récolte 2014).

MÉMENTO 2015 1
PRODUITS LAITIERS 2
VINS ET EAUX-DE-VIE 3
FRUITS ET LÉGUMES 4
VIANDE 5
OLIVES ET AUTRES IG 6
LISTE DES IG EN RHÔNE-ALPES 7
INFORMATIONS 8

NOMBRE DE VINS ET EAUX-DE-VIE SOUS IG

Rhône-Alpes compte **44 VINS** et **4 EAUX-DE-VIE** sous indication géographique

VOLUME PRODUIT SOUS IG PAR APPELLATION

En hectolitres pour l'année 2014

IGP

- 734 > COTEAUX DE L'AIN
- 2 395 > ISÈRE
- 2 525 > COMTÉS RHODANIENS
- 4 386 > VIN DES ALLOBROGES
- 7 724 > URFÉ
- 31 455 > MÉDITERRANNÉE
- 159 272 > DRÔME, COTEAUX DES BARONNIES ET COLLINES RHÔDANIENNES
- 431 661 > ARDÈCHE

TOTAL VINS IGP 640 152 hl

AOC / AOP

- 1 762 > SAINT AMOUR
- 5 381 > CHENAS
- 15 213 > CÔTE DE BROUILLY
- 16 002 > CHIROUBLES
- 17 850 > MOULIN À VENT
- 20 209 > JULIÉNAS
- 20 500 > REGNIÉ
- 39 788 > FLEURIE
- 53 224 > MORGON
- 61 815 > BROUILLY
- 447 827 > BEAUJOLAIS, BEAUJOLAIS VILLAGES

SOUS-TOTAL BEAUJOLAIS : 699 571

- 25 > CHÂTEAU-GRILLET
- 2 745 > SAINT-PÉRAY
- 3 824 > HERMITAGE
- 4 635 > CORNAS
- 6 459 > CONDRIEU
- 9 460 > CÔTE ROTIE
- 12 388 > CÔTES DU VIVARAIS
- 19 597 > VINSOBRES
- 43 615 > CÔTES DU RHÔNE VILLAGES
- 44 992 > SAINT-JOSEPH
- 57 505 > GRIGNAN-LES-ADHÉMAR
- 66 475 > CROZES-HERMITAGE
- 406 497 > CÔTES DU RHÔNE

SOUS-TOTAL VALLÉE DU RHÔNE : 678 217

- 11 251 > COTEAUX DU LYONNAIS

SOUS-TOTAL COTEAUX DU LYONNAIS : 11 251

- 9 674 > CÔTES DU FOREZ ET CÔTE ROANNAISE

SOUS-TOTAL VINS DE LOIRE : 9 674

- 49 > COTEAUX DE DIE
- 1 531 > CHATILLON-EN-DIOIS
- 2 421 > CRÉMANT DE DIE
- 93 763 > CLAIRETTE DE DIE

SOUS-TOTAL VINS DU DIOIS : 97 764

- 110 567 > VIN DE SAVOIE (OU SAVOIE), ROUSSETTE DE SAVOIE ET SEYSSEL

SOUS-TOTAL VINS DE SAVOIE : 110 567

- 28 397 > BUGEY ET ROUSSETTE DU BUGEY

SOUS-TOTAL VINS DU BUGEY : 28 397

TOTAL VINS AOC/AOP 1 635 441 hl

361 hectolitres d'eaux-de-vie sous indication géographique commercialisés en Rhône-Alpes.

FINE DU BUGEY	MARC DU BUGEY	MARC DE SAVOIE	GÉNÉPI DES ALPES
(3)	(4)	(25)	(30)
6 hl	**4 hl**	**111 hl**	**240 hl**

CONTRIBUTION DES VINS SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE ET FRANÇAISE

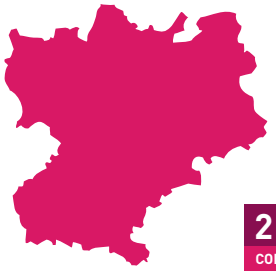

2 275 593 Hectolitres
COMMERCIALISÉS SOUS IG

94 % des vins
PRODUITS EN RHÔNE-ALPES

86 % des exploitations agricoles ayant de la vigne en Rhône-Alpes produisent du vin sous indication géographique. Cela représente **5 909 exploitations viticoles**.

POIDS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES EN FRANCE

Dans la filière viticole nationale sous indication géographique, Rhône-Alpes représente :

8,5 % des exploitations agricoles habilitées

7,6 % du volume revendiqué à la production

Données 2014

FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

→ Le volume régional de fruits commercialisé n'inclut pas le raisin de table.

MÉMENTO 2015 1
PRODUITS LAITIERS 2
VINS ET EAUX-DE-VIE 3
FRUITS ET LÉGUMES 4
VIANDE 5
OLIVES ET AUTRES IG 6
LISTE DES IG EN RHÔNE-ALPES 7
INFORMATIONS 8

NOMBRE ET NATURE DES FRUITS ET LÉGUMES SOUS IG

Une filière de qualité peu représentée en Rhône-Alpes.

4 PRODUITS SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE

- **NOIX DE GRENOBLE** — AOC / AOP
- **POMMES / POIRES DE SAVOIE** — IGP
- **CHÂTAIGNE D'ARDÈCHE** — AOC / AOP
- **AIL DE LA DRÔME** — IGP

VOLUME COMMERCIALISÉ SOUS IG

PAR TYPE DE FRUITS ET LÉGUMES

- **7 675 Tonnes**
- **2 314 Tonnes**
- **454 Tonnes**
- **65 Tonnes**

La noix de Grenoble représente **73 % du volume commercialisé** des fruits et légumes sous indication géographique.

CONTRIBUTION DES FRUITS ET LÉGUMES SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE

17 % des exploitations agricoles ayant des fruits en Rhône-Alpes sont habilitées pour produire sous indication géographique. Cela représente **1 179 exploitations** agricoles. En revanche, seules **0,3 % des exploitations agricoles ayant des légumes** (soit 9 exploitations) sont habilitées pour produire sous indication géographique, en l'occurence de l'ail de la Drôme. Par ailleurs, **38 ateliers de tri/calibrage /conditionnement** sont habilités en Rhône-Alpes.

31 165 510 €
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

10 443 Tonnes
DE FRUITS COMMERCIALISÉS SOUS IG

4 % des fruits
COMMERCIALISÉS EN RHÔNE-ALPES

Cette proportion s'élève à 31% pour les fruits à coque et à 2% pour les pommes et poires.

Le volume d'ail commercialisé sous indication géographique représente **2% de l'ail commercialisé en Rhône-Alpes**.

POIDS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES EN FRANCE

Une région bien représentée à l'échelle nationale.
Dans la filière fruits et légumes nationale sous indication géographique, Rhône-Alpes représente :

- **21 %** des exploitations agricoles en fruits et/ou légumes habilitées
- **13 %** du chiffre d'affaires réalisé pour les fruits et légumes
- **12 %** du volume commercialisé pour les fruits
- **0,5 %** du volume commercialisé pour les légumes

Données 2014

FILIÈRE

VIANDE

→ Pour les volumes et chiffres d'affaires, les IG Volailles de Bresse et la Dinde de Bresse ont été prises en compte à hauteur de 47 % et le Fin Gras du Mézenc à hauteur de 22 %, afin de tenir compte du fait que seule une partie des opérateurs de ces filières sont en région Rhône-Alpes.

Pour les chiffres régionaux :

→ Les exploitations « En ayant volailles de chair » correspondent aux élevages de poulets de chair et coqs, dindes et dindons, oies (à rôtir, en gavage et à gaver), canards à rôtir et pintades ; seuls les élevages de plus de 250 têtes ont été comptabilisés.

→ Les exploitations « En ayant bovins » correspondent aux élevages de mâles castrés de plus de 2 ans et autres femelles de plus de 2 ans, le cahier des charges du Fin Gras du Mezenc stipulant que les bêtes doivent être agées de plus de 2 ans.

MÉMENTO 2015 1
PRODUITS LAITIERS 2
VINS ET EAUX-DE-VIE 3
FRUITS ET LÉGUMES 4
VIANDE 5
OLIVES ET AUTRES IG 6
LISTE DES IG EN RHÔNE-ALPES 7
INFORMATIONS 8

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS CARNÉS SOUS IG

9 PRODUITS SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE

- **1** VIANDE DE BOUCHERIE — 1 AOC / AOP
- **6** VOLAILLE — 2 AOC / AOP, 4 IGP
- **2** CHARCUTERIE — 2 IGP

TOTAL : 3 AOC / AOP + **6** IGP

VOLUME COMMERCIALISÉ SOUS IG PAR TYPE DE PRODUIT CARNÉ

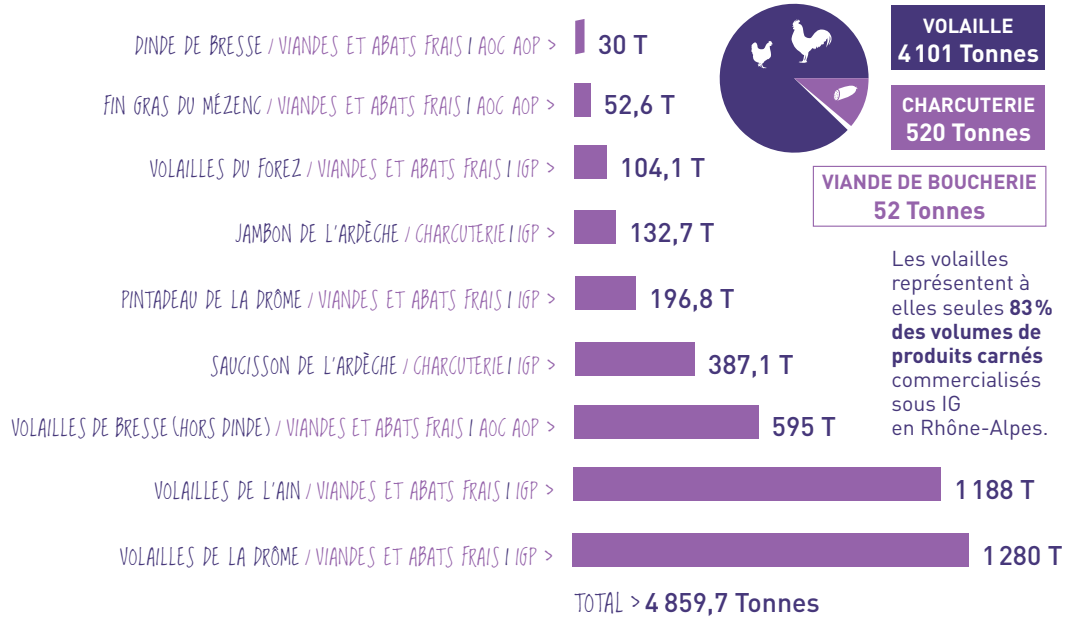

Les volailles représentent à elles seules **83 % des volumes de produits carnés** commercialisés sous IG en Rhône-Alpes.

CONTRIBUTION DES PRODUITS CARNÉS SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE

23 % des exploitations agricoles ayant des volailles en Rhône-Alpes sont habilitées à produire sous indication géographique. Cela représente **205 exploitations agricoles**. Seules **28 exploitations**, soit **1% des exploitations agricoles** ayant des bovins de plus de 2 ans en Rhône-Alpes sont habilitées à produire sous indication géographique.

20 957 462 €
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

dont 76 % provient de la filière volaille, soit :

15 993 900 €
CHIFFRE D'AFFAIRES FILIÈRE VOLAILLE SOUS IG

Données 2014

85 opérateurs (abatteurs et transformateurs) sont habilités, dont :

- **6** sites de transformation (en charcuterie) : 2 en jambon sec, 6 en saucisson
- **77** abatteurs : volaille (dont éleveurs abatteurs)
- **2** abattoirs en viande bovine

POIDS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES EN FRANCE

Dans la filière viande nationale sous indication géographique, la région Rhône-Alpes représente :

2 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS CARNÉS SOUS IG

- **4 %** des exploitations habilitées à produire de la volaille
- **3 %** du volume commercialisé de volaille
- **2,6 %** du chiffre d'affaires de la volaille sous IG
- **0,1 %** des exploitations habilitées à produire de la viande de boucherie
- **1,8 %** du volume commercialisé de charcuterie sous IG
- **0,1 %** du volume commercialisé de viande de boucherie
- **0,8 %** du chiffre d'affaires des viandes de boucherie et charcuteries sous IG

FILIÈRE
OLIVES ET AUTRES IG

→ 100 % des volumes de production des AOP huile d'olive de Nyons et olives noires de Nyons ont été affectés à la région Rhône-Alpes bien que seulement 80 % des exploitations oléicoles des deux IG se situent en Rhône-Alpes.

MÉMENTO 2015 1
PRODUITS LAITIERS 2
VINS ET EAUX-DE-VIE 3
FRUITS ET LÉGUMES 4
VIANDE 5
OLIVES ET AUTRES IG 6
LISTE DES IG EN RHÔNE-ALPES 7
INFORMATIONS 8

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS OLÉICOLES SOUS IG

2 PRODUITS SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE

HUILE	OLIVE
AOC / AOP	AOC / AOP
HUILE D'OLIVE DE NYONS	OLIVES NOIRES DE NYONS

	HUILE D'OLIVE DE NYONS	OLIVES NOIRES DE NYONS
2013	260 T	315 T
2014	138 T	113 T

La faible production en 2014 s'explique par des problèmes sanitaires liés aux ravageurs.

CONTRIBUTION DES PRODUITS OLÉICOLES SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DES PRODUITS OLÉICOLES SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RHÔNALPINE

82 % des exploitations oléicoles
HABILITÉES À PRODUIRE SOUS IG
soit **733** exploitations

73 % des volumes récoltés en olives
REVENDIQUÉS EN IG (DONNÉE 2013)

POSITIONNEMENT DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES EN FRANCE

25 % des exploitations oléicoles habilitées

18 % du volume d'huile d'olive

82 % des volumes d'olives (non transformées en huile)

AUTRES PRODUITS

PETIT EPEAUTRE DE HAUTE PROVENCE

IGP

310 Tonnes
PRODUITES SOUS SIGNE

FARINE DE PETIT EPEAUTRE DE HAUTE PROVENCE

IGP

207 Tonnes
PRODUITES SOUS SIGNE

70 % des opérateurs situés en Rhône-Alpes

Données 2014

HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE DE HAUTE PROVENCE

AOP

18 Tonnes
PRODUITES EN 2014

29 distilleries

81 producteurs
DONT 20 PRODUCTEURS DISTILLATEURS

35 % des opérateurs situés en Rhône-Alpes

RAVIOLE DU DAUPHINÉ

IGP

3 700 Tonnes
PRODUITES EN 2014

2 sites de transformation

100 % des opérateurs situés en Rhône alpes

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN RHÔNE-ALPES

MÉMENTO 2015 1
PRODUITS LAITIERS 2
VINS ET EAUX-DE-VIE 3
FRUITS ET LÉGUMES 4
VIANDE 5
OLIVES ET AUTRES IG 6
LISTE DES IG EN RHÔNE-ALPES 7
INFORMATIONS 8

SIQO	Nom	Classe produit	Reconnaissance initiale	Cahier des charges en vigueur(année)	En cours de modification en 2014
AOC-AOP	Huile d'olive de Nyons	Huile d'olive	1994	2015	X
AOC-AOP	Huile essentielle de lavande de Haute-Provence	Huiles essentielles	1981	2013	
AOC-AOP	Beurre de Bresse	Beurre et crème	2012	2014	
AOC-AOP	Crème de Bresse		2012	2014	
AOC-AOP	Abondance	Fromages	1990	2015	X
AOC-AOP	Beaufort		1968	2015	X
AOC-AOP	Bleu de Gex Haut Jura		1977	2014	
AOC-AOP	Bleu du Vercors-Sassenage		1998	1998	X
AOC-AOP	Chevrotin		1996	2015	X
IGP	Emmental de Savoie		1996	1996	X
AOC-AOP	Fourme de Montbrison		1972	2014	
AOC-AOP	Picodon		1983	2000	X
AOC-AOP	Reblochon de Savoie		1958	2015	X
AOC-AOP	Rigotte de Condrieu		2009	2013	
IGP	Saint-Marcellin		2013	2013	
AOC-AOP	Tome des Bauges		2002	2009	X
IGP	Tomme de Savoie		1996	1996	X
IGP	Ail de la Drôme	Fruits, légumes et céréales en l'état ou transformés	2008	2008	
AOC-AOP	Châtaigne d'Ardèche		2006	2014	
IGP	Farine de petit épeautre de haute Provence		2010	2010	
AOC-AOP	Noix de Grenoble		1938	2002	X
AOC-AOP	Olives noires de Nyons		1994	2015	X
IGP	Petit épeautre de haute Provence		2009	2009	
IGP	Pommes et poires de Savoie		1996	1996	X
IGP	Raviole du Dauphiné	Pâtes alimentaires	2009	2009	
IGP	Jambon de l'Ardèche	Produits à base de viande	2010	2010	X
IGP	Saucisson de l'Ardèche		2011	2011	X
AOC-AOP	Dinde de Bresse	Viandes et abats frais	1976	2014	
AOC-AOP	Fin Gras du Mézenc		2006	2013	
IGP	Pintadeau de la Drôme		2010	2010	
AOC-AOP	Volaille de Bresse ou Poulet de Bresse, Poularde de Bresse, Chapon de Bresse		1957	2014	
IGP	Volailles de l'Ain		1996	1996	
IGP	Volailles de la Drôme		1996	1996	
IGP	Volailles du Forez		1996	1996	

DIVERS

EAUX-DE-VIE

SIQO	Nom	Reconnaissance initiale	Cahier des charges en vigueur(année)	En cours de modification en 2014
IG	Fine du Bugey	1980	1980	X
IG	Génépi des Alpes	2015	2015	X
IG	Marc de Savoie	1967	1967	X
IG	Marc du Bugey	1980	1980	X

VINS

SIQO	Nom	vignoble	Reconnaissance initiale	Cahier des charges en vigueur(année)	En cours de modification en 2014
AOC-AOP	Beaujolais, Beaujolais Villages	Beaujolais	1937	2013	X
AOC-AOP	Brouilly		1938	2013	X
AOC-AOP	Chenas		1938	2013	X
AOC-AOP	Chiroubles		1936	2013	X
AOC-AOP	Côte de Brouilly		1938	2013	X
AOC-AOP	Fleurie		1936	2013	X
AOC-AOP	Juliénas		1938	2013	X
AOC-AOP	Morgon		1936	2013	X
AOC-AOP	Moulin à Vent		1936	2013	X
AOC-AOP	Regnié		1988	2013	X
AOC-AOP	Condrieu	Vallée du Rhône	1940	2014	X
AOC-AOP	Cornas		1938	2011	
AOC-AOP	Château-Grillet		1936	2015	X
AOC-AOP	Côte Rotie		1940	2011	
AOC-AOP	Côtes du Rhône		1937	2015	X
AOC-AOP	Côtes du Rhône villages		1966	2012	X
AOC-AOP	Côtes du Vivarais		1999	2011	
AOC-AOP	Crozes-Hermitage		1937	2011	
AOC-AOP	Grignan-les-Adhémar		1973	2013	X
AOC-AOP	Hermitage		1937	2013	
AOC-AOP	Saint-Joseph		1956	2011	
AOC-AOP	Saint-Péray		1936	2011	
AOC-AOP	Vinsobres		2006	2014	
AOC-AOP	Coteaux du Lyonnais	Coteaux du Lyonnais	1984	2011	
AOC-AOP	Côtes du Forez	Vins de Loire	2000	2011	
AOC-AOP	Cote Roannaise		1994	2011	
AOC-AOP	Chatillon-en-Diois	Vins du Diois	1975	2013	X
AOC-AOP	Clairette de Die		1942	2013	X
AOC-AOP	Coteaux de Die		1993	2013	X
AOC-AOP	Crémant de Die		1993	2013	X
AOC-AOP	Roussette de Savoie	Vins de Savoie	1998	2011	
AOC-AOP	Seyssel		1942	2015	X
AOC-AOP	Vin de Savoie (ou Savoie)		1998	2015	X
AOC-AOP	Bugey	Vins du Bugey	2009	2013	
AOC-AOP	Roussette du Bugey		2009	2011	
IGP	Ardèche		1968	2013	
IGP	Collines Rhodaniennes		1981	2011	
IGP	Coteaux des Baronnies		1981	2013	
IGP	Drôme		1968	2013	
IGP	Comtés Rhodaniens		1989	2013	
IGP	Coteaux de l'Ain		1968	2013	
IGP	Isère		1968	2013	
IGP	Méditerranée		1999	2013	
IGP	Urfé		1982	2011	
IGP	Vin des Allobroges		1981	2013	

DOSSIERS EN COURS D'ÉTUDE EN 2014

IG : INDICATION(S) GÉOGRAPHIQUE(S)
AOP : APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE
AOC : APPELLATION D'ORIGINE CONTROLÉE
IGP : INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

DOSSIERS EN COURS

2014 a été consacrée à la poursuite du travail de consolidation des cahiers des charges AOP-IGP agroalimentaires consistant à préciser la description des produits, de leur condition de production et la démonstration du lien à l'origine. Par ailleurs, un important travail d'écriture des cahiers des charges pour les eaux-de-vie (Fine du Bugey, Marc du Bugey et de Savoie) et les spiritueux (Génépi des Alpes, dossier transfrontalier France-Italie) a été conduit afin de respecter le calendrier défini au sein du règlement européen spécifique à cette filière (date limite début 2015).

EN COURS D'INSTRUCTION AU NIVEAU NATIONAL

MODIFICATIONS

AOC/AOP : 23
19 AO viticoles et 4 produits agroalimentaires autres

IGP : 8
4 produits agroalim., 4 IG Spiritueux

RECONNAISSANCES

IGP : 4
4 produits agroalim.

EN COURS D'INSTRUCTION AU NIVEAU EUROPÉEN

MODIFICATIONS

AOC/AOP : 7
7 produits agroalim.

IGP : 1
1 produit agroalimentaire

6 dossiers en cours d'émergence, non encore officiellement déposés.

DOSSIERS VALIDÉS

HOMOLOGATION NATIONALE

AOC/AOP : 7 **IGP : 4**

MODIFICATIONS DU CAHIER DES CHARGES

AOP Huile d'olives de Nyons
AOP Olives noires de Nyons
AOP Noix de Grenoble
AOP Abondance
AOP Beaufort
AOP Chevrotin
AOP Reblochon de Savoie

RECONNAISSANCES

Homologation du CDC du projet d'IGP poulet ou chapon de l'Ardèche

Homologation du CDC du projet d'IGP pintade de l'Ardèche

ENREGISTREMENT UE

3 reconnaissances et 2 modifications de cahiers des charges

ENREGISTREMENT DE NOUVELLES AOP

AOP Châtaigne d'Ardèche (01/2014)

AOP Crème de Bresse (04/2014)

AOP Beurre de Bresse (04/2014)

ENREGISTREMENT DE MODIFICATIONS DE CAHIERS DES CHARGES

AOP Bleu de Gex Haut Jura (06/2014)

AOP Dinde de Bresse (06/2014)

TROIS PRODUITS NOUVELLEMENT RECONNUS EN 2014

AOP CRÈME DE BRESSE

La Crème de Bresse présente un taux de matière grasse élevé qui est à l'origine de son onctuosité. Sa lente maturation biologique favorise son développement aromatique, qui lui confère un goût légèrement acidulé. Elle peut se présenter sous la forme d'une texture semi-épaisse ou épaisse. Les deux types de crème se différencient principalement par leur niveau d'acidité.

AOP BEURRE DE BRESSE

Le Beurre de Bresse est issu de Crème de Bresse et fabriqué en baratte. Fondant en bouche, son goût est notamment dominé par des notes de fruits secs (noisettes et noix). La production de Crème et Beurre de Bresse concerne la même zone géographique et se trouve répartie sur les départements de l'Ain, du Jura et de la Saône-et-Loire.

AOP CHÂTAIGNE D'ARDÈCHE

L'AOP Châtaigne d'Ardèche concerne les châtaignes fraîches, les châtaignes sèches entières épluchées, et la farine de châtaignes, de variétés locales anciennes ardéchoises cultivées en vergers de type traditionnels sur des secteurs de pente, quelquefois aménagés en terrasses. D'une saveur sucrée, éventuellement légèrement amère, elle présente une richesse aromatique en bouche : des notes de brioche, de pain au lait, de potimarron, de patate douce et de miel. La châtaigne sèche et la farine présentent également des odeurs de fruits secs du type amande et noisette, et de gâteau. L'aire géographique de l'AOP Châtaigne d'Ardèche se situe sur la bordure sud-est du Massif Central et s'étend principalement sur le territoire du département de l'Ardèche.

RÈGLE D'ATTRIBUTION DES PRODUITS À LA RÉGION RHÔNE-ALPES

1. Une indication géographique dont l'aire ne concerne que la région Rhône-Alpes est rattachée à cette région.
2. Si l'aire géographique du produit s'étend sur plusieurs régions, on rattache le produit à la région Rhône-Alpes, si plus de 19 % de ses opérateurs habilités se situent en Rhône-Alpes. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accouveurs). En revanche pour la filière viande, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte.

Les chiffres d'affaires hors vins sont estimés à la première mise en marché (en sortie de transformation /conditionnement pour les produits laitiers, charcuteries, produits oléicoles ; en sortie d'abattoir pour les viandes et volailles et à l'expédition pour les fruits et légumes).

→ **Opérateur habilité :** opérateur dont l'aptitude à intervenir dans l'élaboration d'un produit sous signe de qualité a été reconnue par les autorités de contrôle (organisme certificateur ou INAO).

SOURCES

→ **Données générales :** INAO / Enquête structures 2013 / Recensement général agricole 2010 / Chiffres clés INAO 2014

→ **Données filière Vins :** Recensement général agricole 2010 / Déclarations de récolte 2014 / INAO / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

→ **Données filière Lait :** Enquêtes structures 2013 / Enquête annuelle laitière 2013 / INAO / CNAOL / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

→ **Données filière Fruits et Légumes :** Recensement général agricole 2010 / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine / Statistiques annuelles agricoles 2013 / INAO

→ **Données filière Viande :** Recensement général agricole 2010 / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine / INAO / SYLAPORC / SYNALAF / INAO - Enquête annuelle SIQO 2014 / INAO

→ **Données filière Olives :** Enquête structures 2013 / INAO - Enquête annuelle SIQO 2014 / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine / Agreste Rhône-Alpes - Annuaire agricole - Édition 2013

Avec le soutien financier de :

Rhône-Alpes Région

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

MÉMENTO 2015 1
PRODUITS LAITIERS 2
VINS ET EAUX-DE-VIE 3
FRUITS ET LÉGUMES 4
VIANDE 5
OLIVES ET AUTRES IG 6
LISTE DES IG EN RHÔNE-ALPES 7
INFORMATIONS 8